



Fédération
Générale
des Fonctionnaires
FORCE OUVRIERE

46, rue des Petites Ecuries – 75010 PARIS

Tél : 01.44.83.65.55

E-mail : contact@fo-fonctionnaires.fr

COMMUNIQUÉ

Les cabinets conseils, un mépris pour les fonctionnaires !

Pendant près de 4 mois, le Sénat a investigué sur l'influence des cabinets de conseil sur les politiques publiques en utilisant les moyens de contrôle renforcés que permettent les commissions d'enquête parlementaires.

Ces travaux de la commission d'enquête révèlent un phénomène tentaculaire de ces cabinets de conseil qui interviennent au cœur des politiques publiques et interrogent sur deux points essentiels. D'une part, la vision de l'État et de sa souveraineté face à des cabinets privés, d'autre part, la bonne utilisation, à la fois des deniers publics, mais également des compétences de ses fonctionnaires pour élaborer des réflexions et des projets d'avenir.

Ces dernières années, ces cabinets se sont installés et ont pris une place prépondérante à l'oreille des gouvernements successifs.

Sur ce quinquennat principalement, au regard des conclusions de la commission d'enquête, ce phénomène a pris une ampleur inédite tant le budget alloué à ces cabinets a été doublé, atteignant plus d'un milliard pour la seule fonction publique de l'Etat.

Force ouvrière condamne fermement l'utilisation de ces cabinets de conseil dont les compétences utilisées au regard de certaines missions soulignées par la commission pourraient relever des seules administrations centrales des ministères ainsi que du rôle de la DGAFP.

Passer outre ces administrations centrales et donc les fonctionnaires qui les composent, c'est nier leur compétence pour mettre en œuvre les décisions gouvernementales. C'est inacceptable !

Cette dérive constatée par la commission, qui questionne sur le rôle de ces cabinets, ne sont que les conséquences que Force ouvrière dénonçait déjà lors de la discussion du projet de la loi sur la transformation publique : **le secteur privé au service d'un Gouvernement pour démanteler le service public.**

Force ouvrière dénonce et condamne cette dérive qui nous interroge sur la bonne utilisation de l'argent public et l'avenir du service public neutre et indépendant du pouvoir politique.

Comment ne pas imaginer que toutes ces sommes, dépensées sans compter pour ces cabinets conseils, n'auraient pas pu être employées pour favoriser l'augmentation des salaires des fonctionnaires au travers notamment de la revalorisation de la valeur du point d'indice et ainsi augmenter leur pouvoir d'achat dans ce contexte d'inflation importante ?

Paris, le 11 avril 2022

